

LE MOT DU PRESIDENT Jean-Claude SAFFACHE

Par l'opération « Les Talents de l'Outre-Mer » initiée en 2005 par notre ancien Président Georges DORION, le CASODOM poursuit plusieurs objectifs.

Rendre visibles les ultramarins originaires des Départements d'Outre-Mer qui se sont illustrés dans des parcours d'excellence, en surmontant souvent des barrières qui auraient pu être discriminantes,

Les promouvoir en exemples pour démontrer à nos Jeunes qu'il n'y a pas de fatalisme qui s'opposerait à leur intégration et à leur ascension sociale,

Donner à l'ensemble de nos concitoyens français une image de l' Outre-mer, et notamment de sa jeunesse, plus positive que celle que certains peuvent s'en faire.

La 5^{ème} édition des Talents de l'Outre-mer confirme, comme les précédentes, que ces objectifs ont été atteints. Il suffit pour s'en convaincre de prendre connaissance du Palmarès de l'édition 2013, qui a permis de distinguer 18 « Jeunes Talents » et 14 « Talents confirmés », au cours d'une cérémonie placée sous le Haut patronage de Monsieur le Président de la République qui s'est tenue le 25 novembre 2013 au Palais d'Iéna, siège du Conseil Economique, Social et Environnemental.

En assurant la promotion de nos « Talents », le CASODOM ne se livre nullement à une opération élitiste, mais il donne sa pleine dimension à sa mission sociale.

Certes, le CASODOM est une Institution dont le cœur de métier est l'action sociale, comme le démontre sa dénomination statutaire, « Comité d'Action Sociale en faveur des Originaires des Départements d'Outre-Mer en Métropole ». Notre association, créée en 1956, et la seule dans le monde associatif des Ultramarins à être reconnue d'utilité publique depuis 1973, est en effet l'acteur social de référence pour nos compatriotes en Métropole, car il assure le relais sur le terrain des politiques et des actions sociales décidées en leur faveur par nos partenaires de Métropole (le ministère des Outre-Mer, LADOM et la Mairie de Paris) et nos partenaires des Départements d'Outre-mer (les collectivités régionales, départementales et communales, les caisses d'Allocations Familiales et les Caisses Générales de Sécurité sociale). Nous entendons poursuivre et même amplifier nos actions d'entraide et de solidarité.

Mais nous n'entendons pas renvoyer l'image sclérosante de l'assistanat et du misérabilisme, qui serait le pire des pièges pour nos communautés. L'entraide et la solidarité certes, mais il faut parallèlement mettre en pleine lumière tous les signaux positifs que renvoient nos communautés. Ce faisant, le CASODOM donne sa pleine dimension à sa mission sociale.

Et existe-t-il d'image plus positive que celle, étincelante, que nous offrent, et qu'ils offrent aussi à l'ensemble de nos concitoyens, ces « Jeunes Talents » et ces « Talents confirmés » distingués lors de la 5^{ème} édition de cette opération ?